

Conférence de presse

Résultat d'une majorité de gauche

03.12.2020 (10h)

PLR

Les Libéraux-Radicaux
Lausanne

Introduction

Avec 6 élus sur 7 à la Municipalité et 61 conseillers communaux sur 100, la gauche avait tous les moyens pour mettre en oeuvre ses projets durant cette législature.

La responsabilité des échecs de la politique municipale lui incombe donc majoritairement.

Le PLRL en tire ici son propre tableau, bien différent de la communication bien huilée qu'en fera la Municipalité.

1. On se répartit le gâteau, mais les travaux ce n'est pas de la tarte

2. La sécurité: on se bouche le nez

3. Lausanne, ville amie des enfants: vraiment?

4. Simcity ou le grand Monopoly

5. Mobilité à sens unique

6. Chasser le naturel, il revient au galop

7. Durable à toutes les sauces, sauf dans les finances

8. Sur un malentendu, ça peut marcher

9. Rebelote en 2021?

Chapitre 1: Représentativité

On se répartit le gâteau, mais les travaux ce n'est pas de la tarte



Couper les rubans c'est bien, permettre à l'administration de gérer de façon coordonnée c'est mieux. Les dicastères ne sont pas des legos.

Lors de l'élection d'Olivier Français, la gauche pensait transmettre une patate chaude en lui donnant un super département des travaux regroupant urbanisme, routes et mobilité, propreté urbaine, architecture et gestion de l'eau. Las pour eux, les compétences d'ingénieurs et le sens politique d'Olivier Français ont permis à la ville de changer de visage.

En 2016, avec le départ du municipal PLR, c'est la curée. Le PS et les Verts ont en effet démantelé ce département en faisant passer leurs envies de lumière avant l'intérêt de la Ville.

A rebours du bon sens, le Syndic a récupéré l'urbanisme et le bureau des permis de construire, tandis que l'architecture est revenue à Natacha Litzistorf. Routes et mobilité et propreté urbaine ont été transmises à Florence Germond, qui gère déjà l'important dicastère des Finances. Malgré le fait que le service parcs et domaines soit dans les mains de Natacha Litzistorf, Mme Germond a voulu le délégué aux places de jeux...

Enfin, pour sa dernière législature, Oscar Tosato a souhaité les Sports pour être sous le feu des projecteurs lors des JOJ 2020 ou de la réalisation de Malley ou de la Tuilière. Cette position confortable de pré-traité a tourné au vinaigre.

Au final, les échecs et les retards se sont accumulés dans toutes les directions :

- **Gestion désastreuse de la construction du CSM**
- **Dépassement de budget dans la construction de la Tuilière et retards**
- **Retard dans les Plaines du Loup**
- **Pas de date prévue pour l'ouverture de la piscine**
- **Déconstruction participative au départ, rénovation à la fin pour l'Auberge de Sauvabelin**
- **4 ans d'études pour le parc péri-urbain du Jorat, où Lausanne est maintenant toute seule.**
- **Rénovation du Barbare**
- **L'hostellerie des chevreuils sans plan depuis 2016**
- **Echec de l'ex-Mövenpick**
- **Echec des édicules**

Chapitre 2: Sécurité

La sécurité: on se bouche le nez



Une vieille tradition de la majorité a été de continuellement « refourguer » la sécurité aux minoritaires. Surtout au «POPiste de service», dont le soutien à la Police n'a jamais été le point fort.

Coup de théâtre en 2012, Marc Vuillemier abandonne la police, que Grégoire Junod reprend. Hormis cet épisode, jamais la majorité PS et Verts n'a assumé ce maroquin, se contentant de déclaration à l'emporte-pièce dans la presse sur la future disparition du deal de rue.

Ce domaine est pourtant essentiel aux yeux de la population. Et qu'il convient donc de soutenir. Il aura fallu une pétition lancée par le PLR de plus de 7'000 signatures et des manifestations dans les quartiers

pour que le Conseil en prenne conscience et admette que le deal de rue était une préoccupation légitime.

Depuis l'arrivée de Pierre-Antoine Hildbrand les effectifs ont crû. La police a reçu l'ordre d'être visible et présente dans les rues. Avec un effet immédiat, le deal et la mendicité ont diminué.

Malgré la promesse du syndic, les dealers s'incrument

Lausanne Daniel Brélaz avait assuré, en juillet 2012, que les trafiquants de drogue auraient disparu des rues de la capitale vaudoise en 2013. La situation évolue, mais le deal demeure

Drogue

La manif contre le deal de rue réunit 300 Lausannois

La pétition en soutien à la police a été déposée

Lausanne

Près de 7000 Lausannois ont signé le document PLR, pour la plupart via Internet

police, spécifiquement allouée à la «lutte contre le deal de rue». La démarche a été lancée à la mi-avril. Elle faisait suite à une manifestation organisée dans le sillage du décès d'un Nigérian, au lendemain

Critiqué, Marc Vuilleumier lâche la police

Le popiste ne veut plus diriger la police, sans pour autant démissionner de l'exécutif lausannois. L'insécurité.

Sa décision fait suite aux critiques constantes essuyées par sa politique de lutte contre l'insécurité.

Source: 24heures

Chapitre 3: Ecole

Lausanne, ville amie des enfants: vraiment?



« L'état de vétusté et de dégradation d'une partie du parc immobilier scolaire lausannois est devenue notoire aujourd'hui... » : cet extrait du rapport préavis sur les intentions de la Municipalité en matière de planification scolaire vaut tous les discours.

Outre le fait qu'il aura fallu 5 ans aux Municipaux Oscar Tosato et David Payot, pour apporter une réponse à une question cruciale pour la Ville, le rapport jette une image dramatique sur la gestion des écoles lausannoises.

D'ici 2030, 145 classes supplémentaires seront nécessaires pour répondre à la croissance démographique. Ces 17 dernières années Lausanne n'en a créé que 107. De plus, la Ville ne répond toujours pas aux critères de la Loi vaudoise sur l'enseignement obligatoire. La vétusté d'un nombre important d'écoles, dont

beaucoup présentent par ailleurs une insuffisance d'isolation thermique, apparaît noir sur blanc dans le rapport de la municipalité.

Comment expliquer que la ville devise à 410 mios la somme à investir jusqu'en 2040 pour l'assainissement des bâtiments scolaires alors qu'elle n'a consacré que 133 mios en 19 ans à cette question... Sans compter les 450 mios d'ici 2030 pour répondre aux besoins liés à la démographie et aux rénovations de ces passoires énergétiques.

Au final, ce sont des centaines de mios qui n'ont pas été investis ces 20 à 30 dernières années. Soit, l'exacte longévité de la majorité de gauche à la municipalité!

Les priorités financières de la ville n'ont criardement pas été à la hauteur des 14'000 élèves que comptent Lausanne. L'urgence est telle et les moyens si peu présents que la municipalité recourt désormais à une taxe sur

l'électricité pour programmer l'assainissement énergétique des bâtiments scolaires.

Au final, un énorme gâchis financier, des inégalités croissantes et une urgence coupable qui prouvent le désintérêt de la capitale vaudoise sur le dossier des écoles, elle qui est pourtant labellisée - à tort- « Amie des enfants ».

David Payot suit le PLR sur l'extension de Béthusy

Lausanne

Le Conseil communal a voté un préavis correctif sur l'agrandissement du collège. Ce sera 16 classes au lieu de 12, comme l'avait proposé la droite en novembre

estimé qu'un surplus de 12 classes n'était pas suffisant et qu'il fallait ajouter un étage supplémentaire, soit quatre classes de plus, au bâtiment annexe projeté sur le terrain herbeux au centre du complexe scolaire.

La majorité de gauche du Conseil avait refusé l'argument et renvoyé la droite minoritaire à ses

noise, juge «étonnant» que les prévisions démographiques scolaires orientent les choix pour 12 classes en novembre, puis pour 16 en janvier: «Les conseillers communaux semblent avoir des intuitions plus précises que la Municipalité et ses services...»

David Payot a tenté, sans vouloir «polémiquer», de justifier que

«Du blabla!» a rétorqué Guy Gaudard. L'élu PLR, qui avait été à l'origine de la proposition pour quatre classes supplémentaires en novembre, aurait voulu que la Municipalité fasse amende honorable et admette s'être trompée. L'échange a eu pour effet de semer le doute dans l'esprit de conseillers de la gauche majoritaire. La socia-

Chapitre 4: Aménagement du territoire

Simcity ou le grand Monopoly



Le grand monopoly lausannois sans passer par la case gestion! L'aménagement du territoire est au point mort, ce dont le Syndic, responsable de ce domaine, est comptable.

Le Plan directeur communal (première mesure qui figure au programme de législation) est complètement sorti du radar. Le plan général d'affectation est en souffrance. Les seuls plans que la ville a récemment sortis sont de zones réservées interdisant la construction. Pourtant, seule la mise à jour de ces instruments d'aménagement permettra un développement harmonieux de la ville et le respect de son patrimoine.

Nous avons relevé plus haut les nombreux retards de la ville dans tous les chantiers importants et son incapacité à se doter des outils nécessaires à un développement harmonieux. Mais non contente de ses lourdes responsabilités, la Ville se mue également en promotrice immobilière. Acheter des bâtiments par le biais du droit d'emption est devenu un sport municipal. 40 mios octroyés en début de législature ne suffisent pas, 30 mios supplémentaires sont désormais nécessaires.

Où cela s'arrêtera-t-il? Prétendre que la Ville empêchera la spéculation est un leurre puisqu'elle ne peut que reprendre un contrat aux mêmes conditions financières que l'acheteur qu'elle empte. Ainsi la Municipalité accélère le rythme des dépenses.

Enfin, après maître de chantier, promotrice immobilière, elle souhaite encore ajouter une case au Monopoly lausannois en envisageant l'acquisition du parking de Montbenon.

Au vu de ses difficultés financières et à gérer les nombreux chantiers existants, on est en droit de se demander s'il ne faudrait pas instaurer quelques priorités dans la vision lausannoise et si réellement la Municipalité a une stratégie à long terme.

Lausanne accélère encore sa politique du logement

Dans un contexte immobilier tendu, la Municipalité affirme sa volonté de construire de l'habitat à prix abordable. Elle va plus que doubler le capital de sa société, à 52,5 millions

Trente millions de plus pour offrir des loyers abordables

Conseil communal de Lausanne
Sous les hauts cris de la droite, la majorité de gauche a validé

L3PL (loi cantonale sur la préservation et la promotion du parc locatif) en 2017, reste une ineptie: «Il fait fuir les investisseurs», estime Florence Bettschart-Narbel. L'élue déplore en outre une utilisation récurrente de ce droit par

immobiliers, qui sont passés d'une quinzaine de millions au début des années 2000 à 70 millions aujourd'hui, puisque la Municipalité en a déjà investi 40 depuis le début de la législature. Le conseil-

cale verrait bien que Lausanne consacre encore beaucoup plus d'argent au rachat de biens. «C'est encore une politique timorée», estime Johann Dupuis. Pour protéger le locataire, il faudrait une réglementation systématique de la

Chapitre 5: Mobilité

Mobilité à sens unique



Si l'on souhaite comprendre la politique de mobilité de cette législature, le test de zone 30km/h sur Benjamin Constant en est un résumé parfait.

Du jour au lendemain, ralentissement imposé sur un axe fort du centre-ville (bouchons de Saint-François à Caroline), disparition des passages piétons (sécurité non garantie), suppression de places de deux roues (pourtant plus urbains que les voitures), transports publics freinés dans ce fatras et taxis désespérés. Et pour seul lot de consolation: des dessins au pochoir sur le sol et des blocs en béton criards comme décorations...

Se targuer d'être une ville-centre présuppose que l'on soit non seulement en mesure de répondre aux préoccupations de sa propre population mais aussi de celle qui souhaite rejoindre la capitale d'un grand canton. La cohabitation entre les transports individuels motorisés, les transports publics, les cyclistes et les piétons est malheureusement encore trop souvent ancrée dans une opposition stérile entre les modes et les types de transports.

Une nouvelle fois, la Municipalité devrait faire preuve d'une vision d'ensemble dans ce dossier. Clarifier les zones principalement piétonnes avec des aménagement pour les cyclistes à l'intérieur de la «petite ceinture», et des extensions possibles dans certaines zones ciblées.

24 heures – 16. septembre 2020

Vaud

Avenue Benjamin-Constant

Les piétons s'arment de courage pour traverser

Mobilité

Les places de parc, victimes collatérales du Covid-19

Lausanne a profité de la procédure d'urgence définie par le Canton pour réaffecter en un temps record plus de 600 places.



Délimiter une vraie ceinture de la ville et favoriser plusieurs axes permettant l'entrée et la sortie rapide afin d'assurer des interfaces avec le réseau routier régional et national. Le tout traversé par des transports publics efficaces alimentés par des P+R conséquents aux entrées de la ville. Berne, une autre ville de gauche, l'a bien fait!

A Lausanne, la politique est mue par une volonté de taxer toujours plus l'automobiliste, y compris ceux de loisirs le dimanche. De supprimer les places de parc, sous couvert de pandémie et d'urgence climatique, mais aussi de compliquer les accès et la circulation en traçant à la hussarde des autoroutes cyclables à hue et à dia. Comble de l'illogisme, c'est cette même Municipalité ou leurs partis politiques qui ont bloqué la réalisation rapide du tram vers l'Ouest-lausannois, pourtant essentiel pour désengorger les routes.

Circulation

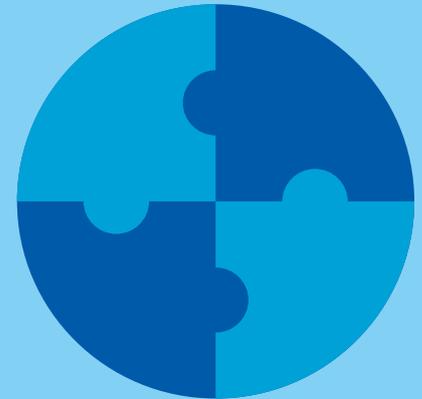
La Ville rétropédale sur les pistes cyclables

Circulation à Lausanne

Ouchy veut retrouver ses places de parc

Chapitre 6: Rupture de collégialité

Chasser le naturel, il revient au galop



Le jeu des alliances produit ces petits miracles. En 2016, la victoire de la gauche a entraîné dans son sillage celle de David Payot au premier tour. Comme Municipal des Ecoles et des Quartiers, les projets et défis ne manquent pas. Visible-ment entre travail municipal et militantisme, le popiste hésite.

A peine entré en fonction, il a déclaré en marge d'une conférence de presse du Collectif R, qu'il était prêt à cacher un clandestin chez lui. «Si on me le demande, je le ferai. Cela vaut la peine de s'insurger.» Lorsqu'un motard de la police est pris à partie et poursuivi par un groupe de jeunes, David Payot déclare que ces « phénomènes d'hostilité collective surviennent sporadiquement contre ceux, en uniforme, qui représentent un ordre public, et que cet ordre public peut être vécu comme injuste par les personnes qui se sentent dévalorisées dans cet ordre social.»

Sur le dossier des écoles, 3 ans auront été nécessaire pour avoir une réponse sur les intentions de la municipalité pour la rénovation des bâtiments. Cette législature, plus de préavis sur des rénovations de lieux de culte que d'écoles auront été proposés. Dans le dossier de l'animation socio-culturel, quand bien même deux rapports sévères pointaient des dysfonctionnements et que la Municipalité semblait vouloir améliorer l'outil de la FASL, le municipal popiste a tergiversé pendant 4 ans avant de choisir de ne rien changer.

Pire, par sa volonté, la Municipalité est désormais exclue de la Fondation qu'elle subventionne pourtant à 99% sans qu'aucun des problèmes de fond n'a été en fait traités.

Autre exemple, en pleine période Covid, un courrier a été envoyé à l'ensemble des surveillants d'études au sein des écoles primaires et secondaires mettant fin à leur contrat. Licenciement abrupte et à court terme, diminution de salaire, la méthode était discutable. Dénoncée par le PLRL, David Payot est revenu en arrière, quelques jours plus tard. Rebelote, en 2e vague de Covid, avec un appel surréaliste aux parents à renoncer aux APEMS.

Pour Anais Timofte, présidente du POP Vaud, « David Payot a permis de donner l'impulsion pour de nombreux projets qui mettent au centre les intérêts de la population lausannoise ». Vraiment ? Pour David Payot, « Un siège à la Municipalité de Lausanne, c'est une occasion de donner une voix aux Lausannois.es, et de pousser plus loin les outils que nous avons développé dans les derniers cinq ans, comme les permanences (ndlr: ce n'est pas une politique municipale) et les budgets participatifs (ndlr: en réponse à un postulat PLR) ».

David Payot, le municipal popiste venu d'ailleurs
L'annonce de sa candidature pour la... met pas sa personne en avant, décrit

Mercredi 9 - jeudi 10 septembre 2020 LAUSANNE • 5
Animation de quartier: le personnel de la FASL rompt les négociations

Le municipal David Payot prêt à devenir hors-la-loi
Le popiste a réaffirmé son soutien au Collectif R. Il serait d'accord d'héberger à nouveau un migrant menacé de renvoi.
Actualisé 06.10.2016 à 08:00

Lausanne rétropédale sur les devoirs surveillés
Emploi
La Ville ne licenciera pas le personnel pour le réengager à un taux plus faible. Censée rogner dix minutes de travail quotidien, la manœuvre était contestée.
propose la Ville autour de l'école et que nous devons favoriser la mobilité et l'évolution du personnel. Par contre, la démarche était contestée et nous ne voulions pas partir sur de mauvaises bases, c'est pourquoi nous allons continuer à discuter avec les partenaires sociaux.»

Désobéissance civile: la justice devra se prononcer
Des citoyens ont dénoncé au préfet l'attitude de l'élu David Payot. Le dossier sera étudié par un procureur.

Lausanne et région
L'animation des quartiers, un os pour la gauche

Source: 24heures, Lausanne Cités

Chapitre 7: Finances

Durable à toutes les sauces, sauf dans les finances



Les pistes cyclables au nom de l'urgence climatique: voici le mantra de Florence Germond. Le discours de la Municipale de la mobilité est pourtant diamétralement opposé à celui de la Municipale des Finances. Pour la durabilité des finances lausannoises en effet passez votre chemin. Soyons honnêtes, notre Ville n'a pas les moyens de sa politique.

Elle arrose largement à tout va sans oser aborder la question des priorités. L'endettement lausannois, lui, reste élevé et représente CHF 6'008.- par habitant. Qu'importe, puisque les taux d'intérêts des nouveaux emprunts sont insolemment bas. Après moi le déluge! Les générations futures épongeront lorsqu'ils remonteront.

Le problème lorsque l'on dépense beaucoup c'est qu'il faut continuellement de nouvelles rentrées. Alors taxons! Augmentation des prix des macarons, élargissement des zones et horaires de parcage payant, taxe au volume pour les déchets, nouvelle taxe sur l'électricité et prévision d'augmentation des taxes de séjour...

En parallèle de ces prélèvements supplémentaires on fait croire que la ville octroie une diminution d'impôt. Une diminution d'impôt pour une ville de gauche, c'est louche.

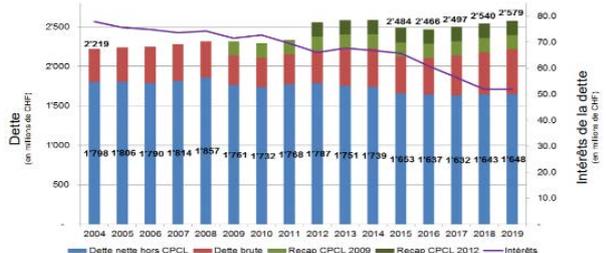
La réalité est plus compliquée. Dans le cadre d'un transfert de charge avec le canton (AVASAD), Lausanne avait conclu qu'elle diminuerait les impôts de 1.5 point. Au final, ce ne sera que - 0.5 point, grugeant les habitants d'1 point. La baisse d'impôt a en fait caché... une augmentation puisque les Lausannois ont vu leur imposition cantonale et communale réunie augmenter d'1 point en 2019 et atteindre un simple statu quo dès 2020.

Avant de couper dans le budget ou de prioriser les dépenses, il apparaîtrait utile de se pencher sur une approche plus positive de la fiscalité, hors taxe et taux d'imposition : celle d'augmenter le nombre de personnes physiques et morales contributeurs nets aux finances de la ville. Se préoccuper en somme de la manière dont la Ville peut gagner plus d'argent, en lieu et place de se concentrer uniquement sur la façon de le dépenser. Malheureusement, on entend très peu la Municipalité aborder la question de son attractivité. Lorsqu'une grosse entreprise s'installe à Lausanne en 2017, on se permet même de cracher dans la soupe, la Municipale des Finances déclarant que «l'opération fiscale n'est pas si mirobolante que cela.»

**Lausanne
Les millionnaires cognés**

Si Lausanne taxe lourdement les familles et les couples de millionnaires, elle n'en épargne pas pour autant les revenus les plus modestes. C'est la plus chère des villes concernant les couples de rentiers avec un faible revenu. La fiscalité lausannoise, et avec elle vaudoise, n'a pas de profil vraiment perceptible. Elle taxe assez fortement toutes les catégories de contribuables. Elle est parfois juste derrière Neuchâtel concernant l'imposition de la classe moyenne alors que son potentiel économique est supérieur.

Evolution de la dette et des intérêts



Lausanne et région

Lausanne présente un budget de funambule

Dans le rouge vif, Lausanne parie sur une relance ciblée

Impôts

Le fisc lausannois tape beaucoup plus fort que celui de Genève

Chapitre 8: Fiascos évitables

Sur un malentendu, ça peut marcher



La Municipalité a pris une fâcheuse habitude ces dernières années. Celle de prendre des décisions au mois de juillet, soit peu après que le Conseil communal soit parti en vacances. Une manière de le mettre devant le fait accompli à la rentrée. Cela a été le cas pour la création de quelques pages communales dans Lausanne Cités ou la création de pistes cyclables du jour au lendemain...

Du point de vue juridique, la législature n'a pas été tendre avec la Ville. En 2019, la Cour constitutionnelle du Tribunal cantonal a tout d'abord annulé la modification de l'art.15 du règlement communal sur la circulation et le stationnement de la Commune. En substance, la Cour constitutionnelle a jugé que la Commune ne pouvait pas affecter le revenu du stationnement à la gestion du patrimoine administratif lié à la mobilité. En 2020 ensuite, un arrêt du Tribunal fédéral, d'abord passé sous silence par la Municipalité, a conclu que les excédents de couverture de l'approvisionnement de base en énergie

électrique de la Ville de Lausanne s'élevaient à CHF 18 mios pour l'année 2009 et à CHF 16 mios pour 2010. En résumé, 34 mios de trop perçus que les SIL devront rembourser aux consommateurs captifs lausannois. Enfin, en 2019, le Tribunal administratif fédéral souligne que les conditions légales pour autoriser le défrichement de la forêt sont remplies, permettant au projet de tram Lausanne-Renens d'enfin démarrer. Selon l'arrêt, cela "n'occasionnera pas d'atteinte sérieuse à l'environnement et respecte le principe de la proportionnalité".

Malgré cette décision, les élus socialistes de la Ville et du canton, reléguant les Verts aux oubliettes, décident de ne pas procéder à la coupe de la barre Vigie-Gonin. Dans ce dossier, des années de perdues dans la mobilité lausannoise et un pied de nez à la justice.

En matière de gestion de ses hauts-cadres problématiques, la ville a ses méthodes : les conventions de départ. Par deux fois et dans des circonstances peu claires, c'est cette solution qui a été privilégiées. Le conseil communal n'aura eu aucune information et de rondelets salaires ont été versé sans que plus de lumière ne soit fait.

En matière de gouvernance, cette législature aura aussi connu plusieurs déconvenues. Il y a tout d'abord eu Beaulieu, impliquant plusieurs élus de communes et du canton. Pour la galerie, c'est le Syndic qui a décelé la mauvaise gestion de la Fondation quand bien même des municipaux lausannois y siégeaient depuis longtemps, sans rien y voir. On attend toujours que la justice démêle le vrai du faux. Depuis quelques mois, c'est la gestion du CSM qui attire l'attention, notamment son Conseil d'administration à la tête duquel on retrouve un ancien syndic socialiste de la Ville et dont plusieurs membres sont un municipal et des chefs de services. Les conseillers communaux attendent toujours l'un de ces rapports pour juger sur pièce...

La Municipalité de Lausanne continue de se taire sur l'affaire Philippe Martinet

rts.ch – 26. février 2020 12:45

La justice autorise le défrichement de la forêt du Flon à Lausanne

Attendue depuis des mois, la décision du Tribunal administratif fédéral (TAF) sur l'avenir de la forêt du Flon est tombée. Elle permet au futur tram Lausanne-Renens d'aller de l'avant, mais la donne politique a changé et les arbres pourraient ne pas être abattus.

La Vaudoise aréna, née dans la douleur et l'illégalité

La société n'avait pas d'autorisation pour faire travailler les gens de nuit



Réconciliation
Muriel Gomis, Tania Morand et Grégoire Junod ont enterré la hache de guerre. rts.ch

Vaudoise aréna

Un rapport pointe les failles de gestion

La débâcle de Beaulieu s'est trouvé d'autres responsables

Le procureur prononce un non-lieu envers l'ancien secrétaire général, blanchi

Sources: 24heures, RTS

Chapitre 9:

Rebelote en 2021?

La campagne est lancée.

On prend les mêmes et on recommence? Le bilan de ces 5 dernières années est faible, malgré les coudées franches que laisse une majorité plus que confortable.

Avec une formule 5/2, non seulement 40% de la population seraient enfin justement représentés au gouvernement de la Ville, mais une approche supplémentaire permettrait d'éviter à la Municipalité de répéter bon nombre d'erreurs.

Des erreurs qui sont plus faciles à commettre lorsque la majorité, dont nous avons l'habitude à Lausanne, est telle que les remises en question sont rares.

**Rebelote en 2021? Non!
40% de la population
lausannoise mérite un
deuxième siège à la
Municipalité.**

